

<https://enseignants.se-unsa.org/Un-CSE-marque-par-les-fake-news>



Un CSE marqué par les fake-news

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mardi 9 janvier 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Cela n'est pas un phénomène nouveau, la stratégie des fake news est en vogue depuis quelques années. Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est touché par le phénomène de la part de certaines organisations syndicales. La réforme de la voie professionnelle n'échappe donc pas à cette nouvelle règle en opposition avec un syndicalisme de propositions et de concertation.

Cette réforme présentée au CSE du 8 janvier est loin d'être satisfaisante mais pour dénoncer ses limites, ses travers ou ses dérives, il n'est pas nécessaire d'inventer ce qu'un texte ne dit pas et ne prévoit pas.

Voici un petit florilège de ces *fake news* entendues lors du CSE ou ailleurs :

- ***La réforme s'est faite sans concertation des organisations syndicales***

Depuis septembre 2022, le SE-Unsa a participé aux 19 réunions sur l'avenir du lycée professionnel, a été reçu une dizaine de fois par le cabinet de la ministre et par la ministre elle-même, a siégé à chacune des instances proposées. Il est donc faux de dire qu'il n'y a pas eu de concertations.

Pour certains, refuser une réforme c'est refuser de siéger, de participer, de proposer et de voter. D'autres encore se vantent de demander l'ouverture de concertations mais oublient de dire qu'au mieux ils restent passifs lors de celles-ci ou qu'au pire ils ne s'y rendent pas quand elles ont lieu.

Nous, nous aurions souhaité que lors de ces concertations toutes nos propositions soient reprises dans leur intégralité. Parfois, nous n'étions pas d'accord et nous avons claqué la porte - comme en décembre dernier à la Commission spécialisée des lycées (groupe de travail préparatoire des CSE). Nous avons d'ailleurs appelé à la grève quand les négociations n'avançaient pas assez vite.

- ***40 % des PLP étaient en grève le 12 décembre***

Le SE-Unsa aimerait pouvoir dire que cette affirmation est vraie mais ceux qui étaient dans la rue ce jour-là pourront témoigner que le nombre de manifestants ne reflétait pas un tel chiffre. Le SE-Unsa a appelé à cette grève pour faire pression sur le ministère parce que les négociations auxquelles nous avons participées jusqu'au bout n'avaient pas totalement abouties.

- ***170 h de cours disparaissent pour les élèves, donc on imagine aisément les conséquences sur les postes ou, autre version : en terminale, il y a 29 h de cours en moins en enseignement professionnel donc les postes vont disparaître.***

Les postes des PLP sont calculés sur les moyens attribués au fonctionnement d'une semaine de cours en horaire enseignant. L'horaire hebdomadaire des élèves augmente en terminale, les horaires hebdomadaires de seconde et première diminuent mais avec plus de dédoublements, donc il y a plus d'heures profs qu'actuellement. Cette réforme entraînera des réajustements dans les services à cause de la diminution de la co-intervention et du chef-d'œuvre mais dans la majorité des cas il y aura plus de créations que de suppressions de postes.

- ***Cette réforme induit l'annualisation des services***

Cette affirmation vient du fait que les enseignants auront moins d'heures de cours en terminale avec l'ensemble des élèves parce que le tronc commun dure 22 semaines et parce que les 6 dernières semaines de juin sont

organisées différemment. Quel enseignant fait son service uniquement avec des classes de terminale ? Malgré tout, il y aura bien une grille horaire pour les élèves dans les 6 semaines du cursus *poursuite d'études*. Le statut de PLP ne sera donc pas remis en question par cette nouvelle organisation.

Le SE-Unsa n'est pas favorable à cette réforme de la voie professionnelle car certains aspects nous inquiètent (*Pacte*, carte des formations) et nous ne cautionnons pas la disparition pour les élèves de certaines heures de cours. Pour autant, les discussions ont permis de revoir l'organisation initiale de l'année de terminale, de rendre des heures de cours aux enseignements généraux, de supprimer le chef-d'œuvre, de diminuer la co-intervention, de garantir une grille pour le cursus *poursuite d'études*, d'avoir plus d'heures de dédoublement en seconde et en première.

> lire notre article : [Voie pro : évolution des grilles horaires](#)